CPAS Chaumont-Gistoux.

LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE, Le C.P.A.S.

Période visée : du 1/10/21 au 30/09/22

Introduction

1. Le Conseil de l'action sociale et le budget annuel
2. Le Comité spécial du service social et les suivis sociaux
3. L'insertion sociale et professionnelle
4. L'accueil des personnes étrangères et les deux I.L.A
5. Les logements
6. La petite enfance
7. Les seniors
8. Les personnes en situation de handicap
9. Pour rompre l'isolement et créer du lien social
10. Les autres actions du C.P.A.S

Conclusion et coordonnées

Chaumont-Gistoux dit NON à la violence intra-familiale

Centre Public d'Action Sociale
Rue Zaine, 9 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX – tél. : 010/68.72.50 – fax : 010/68.72.59 –
Compte bancaire : BE 26 0910 0088 2729

Introduction

Il y a, chez nous, une réelle volonté de dé-stigmatiser l'action sociale…
C'est une dimension essentielle : dans la salle d'attente du C.P.A.S, vous rencontrerez aussi bien des parents en quête d'une place en crèche que des seniors voulant approfondir leurs compétences informatiques ou des personnes en difficulté financière. Cela permet aux personnes d'en franchir plus facilement la porte… Et cela permet de mener un réel travail préventif et pédagogique. L'action sociale est nécessaire à tous, chacun peut en avoir besoin à un moment donné de sa vie.
Chaumont-Gistoux a décidé, depuis 2007, de transférer toutes les compétences sociales au C.P.A.S. Les synergies entre l'instance communale et son bras social se sont donc depuis multipliées grâce à un C.P.A.S fort et solide, mais, surtout, grâce à un respect mutuel qui a permis à chacun de trouver sa place dans une collaboration et des projets communs. Le C.P.A.S a décidé d'aller plus loin encore, avec des travaux de chantier terminés en 2019, à côté des bâtiments actuels, permettant d'installer un véritable **pôle social.**

Dans les villes ou communes où il y a d'un côté, les affaires sociales gérées par des assistants sociaux de la commune et, de l'autre, l'action sociale développée par des assistants sociaux de C.P.A.S, il est plus dangereux de voir se réaliser

du social à deux niveaux, à deux vitesses : le social qui s'adresse à la commune parce que l'on se considère moins dépendant financièrement, et le social qui s'adresse au C.P.A.S car on est démuni financièrement. Il y aurait aussi des risques de doublons et de rivalités. Développer des compétences similaires des deux côtés n'a pas beaucoup de sens.
Donner au C.P.A.S toute la plénitude du social, c'est donc capital à Chaumont-Gistoux et nous sommes ravis que l'on ait changé pour tous les C.P.A.S de Belgique, en 2004, le vocable d' « aide sociale » en « **action sociale »**. Ce terme est très important pour définir les services à offrir aux citoyens et élargir les champs d'action. Le C.P.A.S, ce n'est pas que le revenu d'intégration sociale... L'action sociale s'étend à énormément de domaines comme vous allez le découvrir à travers ce rapport : **crèches, repas chauds** à domicile, **référente seniors** et **handicontact, aide au public sourd et malentendant, aide à domicile aux familles, tables d'hôtes, maison de jour, loisirs accessibles, espace public numérique** pourvu d'ordinateurs, de tablettes et d'une imprimante 3D…
Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

1. *Le Conseil de l'action sociale et le budget annuel*

Durant la période visée, le **Conseil de l'action sociale**, chargé de se prononcer sur tout ce qui relève de la compétence du C.P.A.S hormis les dossiers sociaux individuels, **s'est réuni à 14 reprises.**
Il a notamment arrêté le budget du Centre pour l'année 2022 :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes de l'exercice	**4.263.950.31**	88.500,00
Dépenses de l'exercice	**4.263.950.31**	145.271,00
Boni / Mali exercice proprement dit	0,00	-56.771,00
Recettes exercices antérieurs	261.086,35	15.292,68
Dépenses exercices antérieurs	0,00	0,00
Prélèvements en recettes	0,00	56.771,00
Prélèvements en dépenses	35.000,00	15.292,38
Recettes globales	4.525.036,66	160.563,68
Dépenses globales	4.298.950,31	160.563,68
Boni / Mali global	226.086,35	0,00

2. *Le Comité spécial du service social, les suivis sociaux*

Le Comité spécial du service social, chargé de se prononcer sur tous les dossiers sociaux d'aide individuelle présentés par les assistants sociaux du service en personne, s'est réuni **14 fois.**

Le Comité s'est ainsi prononcé sur **623 demandes d'aide** concernant **248 personnes**. Certains dossiers étant présentés 1 seule fois, d'autres jusqu'à 11 fois par an. Les demandeurs sont essentiellement des femmes, 149 dames et 99 hommes ont introduit une demande au C.P.A.S.

Sur ces 248 personnes aidées, on compte :
130 personnes isolées (vivant seules)
55 cohabitants

18 familles en couple
45 familles monoparentales avec charge d'enfant(s) mineur(s).

Parmi ces 248 personnes aidées, 34 jeunes sont étudiants (certains sont isolés, d'autres cohabitants).

Parmi les aides accordées sur la période concernée, on peut compter notamment des aides pharmaceutiques, médicales et paramédicales, des aides culturelles et sportives, des charges locatives, la constitution de garanties locatives, des paiements de loyers, des suivis en guidance budgétaire ainsi que des attributions d'adresses de référence.

Le revenu d'intégration sociale

Il représente légalement **le montant minimum pour vivre avec dignité** et s'élève aujourd'hui à 1.160,70 € par mois pour une personne vivant seule (taux isolé)[1].
542 décisions portant sur des revenus d'intégration sociale concernant **161 personnes** ont été prises par le Comité durant la période d'un an.

Les demandes **d'allocations de chauffage** introduites

113 demandes ont été présentées au Comité spécial du service social menant à **111 octrois** et 2 refus, pour un montant total octroyé de 15.181,75 euros entièrement pris en charge par une aide fédérale.
C'est une assistante sociale qui s'occupe des demandes introduites par les citoyens en matière d'allocation de chauffage, permettant que d'autres difficultés soient nommées lors de cette rencontre.

Les dossiers de **médiation de dettes**

Plusieurs personnes ont été suivies pour tenter d'éradiquer l'endettement existant. **32 dossiers** de médiation de dettes ont été suivis par notre médicatrice à Chaumont-Gistoux. Sur les dossiers actifs durant la période du rapport, une majorité l'est encore à l'heure actuelle.

L'aide juridique et les consultations de première ligne

Les mesures de sécurité sanitaires ont contraint la Commission d'Aide Juridique à postposer la permanence physique de Chaumont-Gistoux, comme dans tous les autres lieux. La CAJ a dès lors organisé une permanence à distance : pour toute question, des permanences d'aide juridique de 1ère ligne ont été accessibles par téléphone. Un avocat y répondait gratuitement via le numéro 067/28.38.67.

Depuis début septembre, les permanences en présentiel ont repris.
Les thèmes les plus abordés par les personnes sont les litiges familiaux en ce compris les questions de succession, de bail, de contestation de factures, … mais aussi, dans une moindre mesure, les thèmes de roulage, le pénal, le droit de la construction et la question du surendettement.

[1] Le montant s'élève à 773,8 € par mois pour une personne cohabitante et à 1.568,62 € pour une personne ayant une famille à charge (derniers montants applicables depuis le 01/11/2022).

Les permanences de lutte contre la violence intra familiale

Une permanence gratuite, dispensée par l'ASBL **« Les Tamaris »** dans les locaux du C.P.A.S a permis de rencontrer cette année **13 personnes** cherchant des **conseils juridiques** sur leur situation de violence et **12** pour des **accompagnements psychologiques**.
Dans le cadre de ces consultations, la psychologue a reçu 10 femmes et 2 hommes.
Les victimes ont été rencontrées 1 à 3 fois sur leur situation.
Les victimes sont majoritairement touchées par des violences conjugales et/ou intrafamiliales. Sur les 10 dames rencontrées, 2 sont victimes de violences conjugales associées à des violences intrafamiliales, 7 sont victimes de faits de violences conjugales et 1 femme est victime exclusivement de faits de violences intrafamiliales. Sur les deux hommes rencontrés, 1 est victime de violences conjugales et intrafamiliales, l'autre est un cas plus particulier puisqu'il s'agit d'un auteur envoyé par son épouse.
Les violences subies sont psychologiques, physiques et/ou sexuelles.

La cellule dédiée aux indépendants

Etre indépendant peut constituer un véritable parcours du combattant.
Pour se lancer, s'orienter ou arrêter son activité, la cellule existante au C.P.A.S peut accompagner les indépendants dans leurs démarches à réaliser.
La cellule dédiée aux indépendants, dont la création a été soulignée, félicitée et primée par l'échelon fédéral, est gérée par les assistants sociaux de 1ère ligne du C.P.A.S qui ont pu aider **20 personnes** présentant ce statut sur la période visée.

3. L'insertion sociale et professionnelle

Une assistante sociale est en charge de l'insertion socioprofessionnelle.

Les mises à l'emploi : 12 personnes mises au travail cette année

11 personnes bénéficiaires du revenu d'intégration (ou de l'aide sociale équivalente) ont été engagées via la mesure de **l'article 60§7** et **1 personne** via la mesure de **l'article 61** de la loi organique par le C.P.A.S.

7 femmes et 5 hommes sont concernés.
Pour la concrétisation des mises à l'emploi, plusieurs partenariats sont à mettre en évidence : l'administration communale (un employé au service informatique, un ouvrier au service technique et au service d'entretien/nettoyage), l'ASBL « Les Petits Riens », magasin de seconde main situé à Wavre (avec un poste de vendeur polyvalent) et diverses autres associations : « Le Crabe » (avec un poste de

formatrice), l'association « Animal Behaviour » (un poste polyvalent de soins aux animaux) ainsi que la société 8 AM SRL (avec une fonction d'employé administratif).

Plusieurs profils ont aussi pu être créés et accueillis au sein même de notre Centre avec des compétences directement mises en œuvre au C.P.A.S : notamment des fonctions de soutien à la maison de jour et à l'accueil du pôle social, de chauffeur/livreur pour le service de livraison de repas et de courses collectives.

<u>Les ateliers et sorties du service d'insertion</u>

Depuis quelques années, nous avons introduit une **dimension collective** offerte aux personnes suivies dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle.
Avec pour objectif de travailler la confiance/l'estime en soi, le lien, la rupture de l'isolement et l'instauration d'échanges moins formels que lors d'entretiens individuels.
Ces ateliers et sorties qui avaient dû être suspendus durant quelques mois suite aux mesures strictes qui ont été prises face à la situation sanitaire que nous avons connue, ont enfin pu reprendre et nous ont permis de développer cette année des ateliers autour du **bien-être**. Ceux-ci sont également en lien avec l'une des actions soutenue par notre plan de cohésion sociale (décrit à la fin du rapport).

2 ateliers ont été organisés sur la période visée :

<u>Printemps et Eté Solidaire</u>

L'objectif de ce projet, à destination des jeunes, est de leur permettre de développer leur sens de la citoyenneté en effectuant **un premier travail étudiant valorisant.**
Ce projet est porté par le C.P.A.S pour les aspects administratifs, financiers, techniques et pédagogiques et par le service jeunesse de la commune pour les aspects d'animation. Le personnel encadrant y est le garant éducatif et veille au bien-être des jeunes.
Sur le terrain, les jeunes sont également accompagnés par notre ouvrier technique qui leur apprend les bases de la construction.
Lors de la semaine **d'avril 2022**, **7 jeunes** ont travaillé et réalisé divers travaux :

- La création d'une boîte à livres à partir d'un meuble de récupération
- La remise en état (peinture) des petites maisons dans le jardin du CPAS
- Le rangement et l'aménagement de pièces du Cott'aje

- L'aménagement de parterres autour du parking du CPAS
- La construction de mobiliers urbains en palettes
- Les jeunes ont suivi une activité de sensibilisation sur « *Moi, comment je me sens, en tant que jeune ? Quelles sont les difficultés rencontrées au quotidien ?* »

En 15 jours, au mois de **juillet, 11 jeunes** ont pu réaliser :

- Dans les jardins des crèches : des bancs et escaliers en palettes, un espace sécurisé pour bébés, des tables extérieures à hauteur d'enfants, etc.
- Au CPAS : un parterre extérieur, la pose d'un grillage, la rénovation de tables et de bancs en palettes, etc.
- L'entretien et la dépollution des rivières de la commune avec le soutien du service technique communal
- La création d'un barbecue à la maison « Auton'home » des MENA
- La construction de mobilier en palettes pour les résidents des logements inclusifs en situation de handicap
- L'aménagement du jardin et de la terrasse du Cott'aje
- La diffusion du court-métrage « Mix-cité » accompagné d'un débat sur les stéréotypes et préjugés
- Activités intergénérationnelles : Sensibilisation sur les ruches ainsi que sur ce qu'est un CPAS et sur les aides qui y sont proposées
- Création d'un outil pédagogique sur le thème : « Ma commune et moi en tant que jeune citoyen ».

4. L'accueil des personnes étrangères et les I.L.A.

Notre C.P.A.S compte 2 **Initiatives Locale d'Accueil** pour demandeurs d'asile. La première, destinée aux adultes se situe au pôle social. Cet appartement

adapté permettant l'accueil de **2 personnes adultes** est composé de deux chambres, avec entrée privative et accès au jardin partagé.

Pour la période visée par ce rapport, **5 jeunes adultes** ont été accueillis au sein de l'ILA pour majeurs du CPAS.
3 personnes sont arrivées à Chaumont-Gistoux avec le statut de réfugié ou de protection subsidiaire déjà accordé par le CGRA (le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides). Dans le cadre de l'instruction « transition », ils ont pu bénéficier de l'accompagnement de notre service pendant 2 mois, avec pour objectif de régulariser leur situation administrative et les aider à trouver un logement individuel.
C'est ainsi qu'après avoir été accueillie ici, une personne originaire de Guinée s'est installée dans un appartement à St-Josse. Une autre venant du Burundi a trouvé un logement dans le centre de Bruxelles. La troisième personne, originaire d'Afghanistan, a souhaité s'installer à Montignies-sur-Sambre pour y suivre une formation en électricité.

Nous avons également accueilli un jeune afghan ayant préalablement transité par notre ILA pour mineurs. A sa majorité et toujours en cours de procédure, il a émis le souhait d'intégrer l'ILA adulte de notre commune. Il y suit une formation en français et travaille dans un restaurant à proximité.

La dernière personne accueillie pendant la période du rapport vient de Syrie. Sa demande de protection internationale a été refusée par le CGRA. Un recours devant le Conseil du Contentieux des étrangers a été déposé dans l'espoir de voir sa demande acceptée. Il suit également des cours intensifs de français à Louvain-la-Neuve.
L'accompagnement de ces personnes est assuré par un assistant social du C.P.A.S.

Depuis le mois de mai 2016, l'I.L.A **Auton'Home** accueille aussi **8 jeunes M.E.N.A** (mineurs étrangers non accompagnés de leur famille lors de leur arrivée sur le territoire) et les accompagne dans leur apprentissage de l'autonomie et de la vie en Belgique. Auton'Home se situe dans le quartier du Château d'eau, rue champ des buissons dont le bâtiment est devenu propriété du CPAS. Cette maison compte 8 chambres privées, des espaces communs et un jardin avec potager collectif.

AUTON'HOME

INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL POUR MINEURS RÉFUGIÉS NON-ACCOMPAGNÉS

Cette année, nous avons accueilli pas moins d'une **quinzaine de jeunes**, âgés de 16 à 18 ans, originaires d'Afghanistan et de Syrie. Ils sont actuellement 6 afghans et 1 syrien. En général, la durée de séjour varie entre 6 mois et 1 an, mais peut parfois être prolongée en fonction de leur degré d'acquisition de l'autonomie et de leur âge, à leur arrivée à l'ILA.
En plus de nos activités régulières et ateliers sur différentes thématiques, nous avons le plaisir de pouvoir emmener les jeunes dans des activités extérieures. De plus, nous avons réalisé avec les jeunes quelques travaux de rénovation/d'embellissement de l'ILA ainsi que l'entretien et la remise en route du potager. 3 agents de terrain -dont la coordinatrice du projet- travaillent à leur accompagnement quotidien, équipe encadrée par la chef du service social.

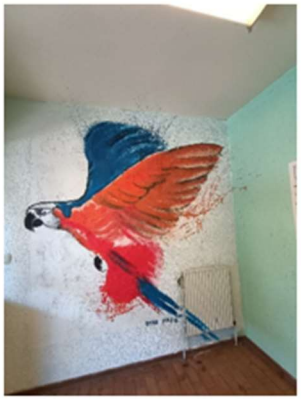
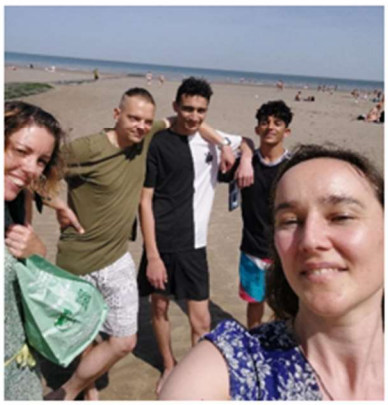

L'accompagnement des réfugiés ukrainiens

Depuis le 14 mars 2022, les ressortissants ukrainiens munis de leurs documents d'identité se présentent au centre d'enregistrement de Bruxelles pour demander la protection temporaire.

Bien que certains étaient en attente que FEDASIL leur attribue ensuite des places en famille d'accueil via la plateforme « Housing Tools », la grande majorité des ukrainiens arrivés sur le territoire de notre commune étaient hébergés avant même leur enregistrement.
Ils sont arrivés à Chaumont-Gistoux par l'intermédiaire de plateformes d'échanges citoyennes, par le site internet de la Croix-Rouge ou parce qu'ils étaient déjà en contact avec une famille ou des proches installés ici.
Plusieurs initiatives ont vu le jour tel que le groupe d'entraide de citoyens de la commune qui avait préparé des kits de bienvenue sous forme de boites à chaussure à destination des enfants de tout âge et de leurs parents dans lesquels se trouvaient divers objets didactiques ou d'hygiène, des jouets, des livres etc…
En termes de solidarité, nous avons comptabilisé **une 70e de personnes proposant leur hébergement (souvent en cohabitation)** à Chaumont-Gistoux et **une 10e de personnes** proposant divers services.
Dans le but d'accompagner au mieux ces personnes déplacées ainsi que leurs hébergeurs, le Conseil de l'action sociale a décidé d'engager un assistant social supplémentaire subsidié.
Le C.P.A.S a aussi organisé des rencontres le dimanche après-midi à l'initiative de la Présidente et ensuite, de l'assistant social de référence. Celles-ci s'organisent maintenant de manière autonome et sont un moment d'échange nécessaire et combien important pour les ressortissants ukrainiens.

Aux mois d'avril/mai/juin 2022, nous avons accueilli et accompagné au C.P.A.S **87 personnes ukrainiennes** en protection temporaire, 32 enfants et 55 adultes. Certains sont repartis au bout de quelques jours ou quelques semaines, soit parce qu'ils ont pu trouver un logement plus pérenne dans une autre commune, soit parce qu'ils font le choix de se rapprocher de grandes villes telle qu'Anvers, dans le but de décrocher un emploi ou de poursuivre leur scolarité.
Certains sont aussi retournés en Ukraine pour des raisons qui leur appartiennent.
Ces 3 derniers mois, à côté de ces départs, quelques nouvelles arrivées sont à compter.

5. Les logements publics

Le C.P.A.S gère aujourd'hui <u>27 logements</u> : 5 logements de transit et d'insertion, 2 logements d'urgence, 14 logements publics (sociaux ou moyens) et 6 studios inclusifs.
Il y a dans l'équipe au C.P.A.S, une assistante sociale référente en matière de logements.
Ces logements sont situés à Chaumont (5), Longueville (2) et au centre de Gistoux (20).
Sauf pour les logements inclusifs car visant un public en situation de handicap, <u>le point commun à ces différents types de logements</u> est la **notion de**

« transition ». En effet, ils sont destinés à l'hébergement spécifique de ménages en état de précarité, dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond et/ou sont privés de toit suite à des raisons de force majeure.
Le but étant de favoriser l'intégration sociale par la mise à disposition d'un logement décent, tout en privilégiant un travail de qualité et intensif d'accompagnement social et de mise en ordre administrative avant la recherche d'une solution de logement durable et autonome.

Depuis la création de ces différents logements, nous avons pu accueillir **140 familles différentes** qui ont dès lors bénéficié de notre accompagnement social plus spécifique en matière de logement. Malgré la contrainte de la durée réduite d'occupation, la majorité des personnes passant par ces structures de logement retrouve, grâce à notre accompagnement et aux collaborations mises en place, un logement via l'Agence Immobilière Sociale ou via les sociétés de logements sociaux (IPB, notre Maison, …) ou encore dans le parc locatif privé si leur situation a évolué.

Parmi ces 21 logements à disposition, nous pouvons mettre à disposition :
***6* logements inclusifs** *(développés infra dans la partie liée au handicap)*
2 logements de **transit,** disponibles 2 x 6 mois
3 logements **d'insertion,** disponibles 3 x 1 an
2 logements **d'urgence,** disponibles 2 x 4 mois
14 logements **publics en partenariat avec l'AIS**, l'agence immobilière sociale du Brabant wallon, disponibles 3 x 1 an maximum.

Une **mixité** de publics s'y côtoie : de la personne pensionnée percevant une faible pension au jeune étudiant en nécessité d'autonomie, en passant par les personnes exerçant un emploi mais pour lesquelles un loyer adapté aux ressources de travail est nécessaire, étant donné les montants des loyers privés. Ainsi, une **diversité** de publics y accède : un atout, pour préserver la mixité sociale et permettre à chacun et chacune de continuer à vivre à Chaumont-Gistoux en dépit de la dureté et des accidents de la vie.

6. La petite enfance

A. Les trois crèches « Bruyères et Coquelicots », « Chant de blés » et « Bouton d'Or »

Depuis 2008, le C.P.A.S n'a cessé de développer des places d'accueil de qualité sur le territoire, proportionnelles aux ressources financières des familles, pour un total actuel de **61 enfants ETP** accueillis à **la rue du moulin**.
Durant la période visée par le rapport, la crèche a ouvert ses portes à **107 enfants.**

Depuis bientôt 2 ans, le projet d'accueil et pédagogique de nos crèches intègre **les siestes à l'extérieur** pour la plus grande quiétude des enfants : les sons des oiseaux chantant, du vent et des mouvements de la nature les bercent. Ce projet novateur intéresse tout particulièrement l'O.N.E et de nombreux autres milieux d'accueil.

Le C.P.A.S bénéficie d'un subside pour le financement du personnel (points A.P.E) et pour assurer le fonctionnement de ses structures de crèches, dans le cadre de la programmation de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E).

L'équipe est composée de 2 co directrices, d'1 infirmière, d'une quinzaine de puéricultrices, d'1 cuisinier et de 3 personnes veillant au nettoyage intérieur des bâtiments.

Depuis le mois de juin 2022, le jardin de nos crèches est ouvert un à deux samedis par mois de 14h30 à 16h30 aux enfants de 0 à 3 ans de Chaumont-Gistoux, accompagnés de leurs parents. **10 enfants** qui ne fréquentent pas nos milieux d'accueils ont eu l'occasion de découvrir notre **jardin sonore, le circuit vélo, la butte herbeuse, le bac à sable, nos cuisines à la gadoue**,… Nous espérons faire participer à notre espace vert davantage de familles encore et pérenniser cette accessibilité dans le temps.

B. <u>'La petite maison dans la prairie' à Bonlez : 8 places d'accueil</u>

Le C.P.A.S a aménagé les locaux et mis du matériel adapté à la disposition de 2 co-accueillantes autonomes dans un local faisant partie de l'école de Bonlez, cédé en gestion au C.P.A.S par l'Administration communale. En contrepartie, les parents payent une participation financière qui ne peut être supérieure à un plafond défini.
Le soutien apporté par le C.P.A.S aux accueillantes autonomes de Bonlez, permet d'y accueillir jusqu'à 10 enfants chaque jour.

C. Les accueillantes de l'Espace Perez : 12 enfants au quotidien

Depuis 2010, les locaux communaux de l'Espace Perez à la rue du village de Dion-le-Mont sont mis par le C.P.A.S à disposition de co-accueillantes d'enfants, conventionnées avec l'I.S.B.W.
Le trio permet ainsi d'accueillir 12 enfants E.T.P chaque jour.

D. Le Bébé bus : 9 places

Un jour par semaine, le mardi, un local de l'espace PEREZ est mis à disposition des enfants de Chaumont-Gistoux avec l'aide du C.P.A.S pour permettre à ceux-ci de rencontrer d'autres enfants, se socialiser, découvrir de nouveaux jeux ou nouveaux horizons… sous l'œil bienveillant de puéricultrices qui arrivent avec leur camionnette itinérante, remplie de matériel adapté déposé dans le lieu.

Les parents peuvent alors bénéficier d'un temps de répit pour réaliser des démarches administratives, suivre une formation, accéder à une activité de loisirs, prendre du temps pour eux…

E. La consultation des enfants de l'O.N.E

Un autre local a été spécialement aménagé par le C.P.A.S au sein de l'Espace Perez, au 'Corps des logis', pour permettre la consultation des bébés et enfants de Chaumont-Gistoux par l'O.N.E ainsi que le développement de ses activités : ateliers de massages des bébés, ateliers de portage, d'éveil musical,…

Des liens porteurs de soutien à la parentalité se créent entre la travailleuse médico-sociale de l'ONE et nos milieux d'accueil.

F. Le Festival de l'éveil créatif

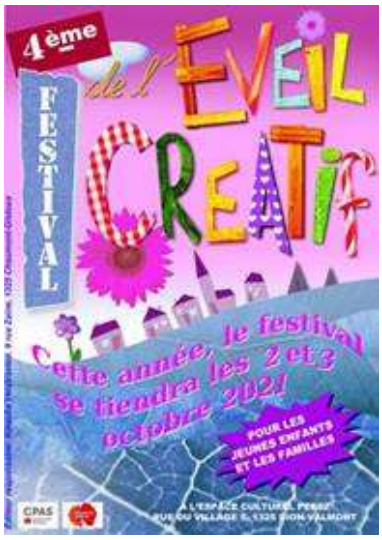

C’est en 2017 que le premier Festival de l’Eveil créatif à destination des jeunes enfants (0 à 6 ans) enchantait les familles de Chaumont-Gistoux et ses environs. Le bonheur des découvertes et des explorations vécues par les enfants, le plaisir de l’imaginaire partagés en famille et entre amis, l’émerveillement de chacun nous ont convaincu de se lancer dans les éditions suivantes.
Le Festival s’inscrit dans un projet durable qui se concrétise tout au long de l’année à travers de nombreuses initiatives proposées aux enfants dans leurs lieux de vie. La 4ème édition du Festival de l'éveil créatif a réuni en octobre 2021 **543 personnes visiteuses** : enfants et adultes…

La créativité … L’intelligence qui s’amuse comme disait Albert Einstein !
La créativité est une capacité précieuse dans la vie ; elle permet de construire, de grandir, au départ de ce qui est là, à portée de main ou juste un peu plus loin. Elle offre aussi la possibilité d’inventer des solutions originales en pensant « hors de la boite ».
La créativité se cultive. Si on ne l’entretient pas, si on la réfrène trop souvent, elle s’éteint, elle se laisse oublier.
C’est cette conviction qui a amené le CPAS (crèches, services administratif social et logistique), la Commune (service ATL-Jeunesse, service culturel) mais aussi l’ONE (consultation pour enfants et service éducation à la santé), les accueillantes de l’ISBW, l’asbl Caravelles,… à organiser, dans une belle collaboration, le festival en faveur de l’éveil créatif pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles.

7. Les seniors

La référente accompagne les personnes âgées et suit notamment la matière des pensions : elle a pu répondre à **29 demandes de pension** et faire aboutir **10 dossiers** pour des personnes âgées cette année (GRAPA, pensions de survie et pensions étrangères) ayant une répercussion financière positive pour le budget des personnes.

1 permanence mensuelle a pu être proposée à certains moments de l’année, hors COVID, par le Service Fédéral des Pensions (anciennement l’O.N.P, l'Office National des Pensions) dans nos locaux, dans le cadre d'un partenariat permettant de répondre aux questions pointues des citoyens, en complément

des permanences tenues chaque semaine par notre C.P.A.S. La référente y reçoit les personnes 2 fois par semaine.

Durant ses permanences, elle accompagne également les seniors dans **la mise en place d'aides à domicile**. Ces aides permettent un maintien de qualité à la maison. Elle a ainsi reçu **70 demandes** pour obtenir ce type d'aide chez soi.

Les prestations des **aides ménagères sociales** du C.P.A.S au domicile des personnes :

2 201,1 heures ont été prestées par les aides ménagères à domicile en faveur de 18 à 22 personnes en moyenne par mois, avec un total de 29 bénéficiaires aidés : 20 pour des raisons de grand âge, 3 pour un handicap permanent et 6 pour une convalescence.
Outre la coordinatrice, le service est composé de 3 personnes se rendant chaque jour à domicile.

Les prestations réalisées sur base des conventions conclues entre le C.P.A.S et les **services d'aides familiales** :

16 415,75 heures sont prestées cette année au domicile des bénéficiaires qui représentent **52 personnes aidées** chaque mois.
Ces aides incluent toutes une participation financière du C.P.A.S au bénéfice de la personne aidée. 17 nouvelles conventions ont été signées cette année.

Concernant l'hébergement des **personnes âgées : 5 personnes** ont vu leur hébergement en **maison de repos** publique ou privée pris en charge par notre C.P.A.S chaque mois, pour un montant total annuel de 15 000 €.

Le **Conseil Consultatif Communal des Aînés -** Le **C.C.C.A**
On recense à ce jour 3.286 citoyens de notre Commune âgés de 60 ans et plus, soit 27 % de la population. Le CCCA a pour mandat de veiller au bien-être de nos aînés et à son amélioration, à s'enquérir de leurs préoccupations afin de les faire remonter aux instances communales. Depuis 2014, ses bénévoles s'intéressent à eux, vont à leur rencontre, leur donnent la parole. Briser la solitude avec les tables d'hôtes mensuelles, distraire grâce aux après-midis en chansons, initier aux techniques nouvelles comme l'informatique ou informer lors de séances instructives, relatives aux modifications du code de la route ou aux testaments.
1.500 visites de seniors ont aussi été effectuées à domicile.

« Toutes ces réalisations ne peuvent cependant se concrétiser qu'avec la collaboration du CPAS, notre partenaire de toujours », rappelle Jacques DENIS, Président du CCCA.

Sur la période visée, le Conseil des aînés compte **17 membres** en son sein.
Malgré les conditions sanitaires difficiles, 3 réunions en présentiel ont pu avoir lieu en mars, mai et septembre 2022. De ces réunions ont émergé de nouvelles initiatives pour les seniors :

2 formations de « remise à niveau du code de la route » ont été organisées (en juin et septembre 2022). L'objectif était d'expliquer les évolutions du code aux

personnes ayant leur permis depuis de nombreuses années. Ces deux formations ont été menées par Mr COPPE, 1er Inspecteur Principal du Services du Gouverneur du Brabant Wallon que l'on remercie encore.
Lors de la deuxième formation, le CPAS et le CCCA ont souhaité faciliter l'accès aux personnes sourdes et malentendantes en partenariat avec Sour'Dimension. Une interprète en langue des signes était présente pour assurer leur bonne compréhension. Une 60e de personnes ont bénéficié de ce projet.

Dans un tout autre style, une « après-midi en chanson » a eu lieu au mois d'août, animée par un artiste. Plus de 40 personnes ont dansé et chanté sous les airs populaires du chanteur Dany et de son accordéon. Cette belle initiative est le fruit d'une excellente collaboration entre le CCCA, le CPAS et l'administration Communale.

Les membres ont également participé à plusieurs rencontres inter-CCCA pour mettre leurs idées en commun sur des thèmes divers et variés tels que : la mobilité, l'isolement des ainés, la fracture numérique, les logements adaptés, etc.
Enfin, dans leur rôle consultatif, les membres du CCCA ont grandement contribué à relayer les demandes des ainés vers les pouvoirs politiques sur différents sujets. La collecte des déchets verts sur la commune était l'un des points le plus fréquemment abordé cette année.

Le C.P.A.S en lien avec le C.C.C.A continuent aussi de distribuer les précieuses **boîtes jaunes** qui permettent de sauver des vies…

Les tables d'hôtes

Du mois d'octobre 2021 au mois de septembre 2022, **7 tables d'hôtes** ont été organisées par le CCCA et le CPAS. Celles prévues en novembre et décembre 2021 ont été annulées par précaution vu les chiffres croissants de cas de Covid. Le nombre moyen de convives se situe aux alentours de 45 personnes ; soit une bonne moitié du nombre de présences de l'« avant Covid ».
Le plaisir de partager un bon repas dans cette ambiance conviviale est toutefois toujours aussi présent.
Comme auparavant, nous pouvons compter sur une équipe de volontaires motivés pour assurer la mise en place des salles ainsi que le service.
En lien avec les membres du CCCA, l'organisation des tables d'hôtes est confiée à un assistant social du C.P.A.S.

Les repas à domicile

Depuis le mois de mars 2018, le C.P.A.S a re développé le service de livraison de repas chauds à domicile visant aussi bien les personnes rencontrant une difficulté ponctuelle pour cuisiner, que les aînés qui n'ont plus la force, l'envie ou l'énergie de se livrer à cet exercice.
Le C.P.A.S met un point d'honneur à garantir la qualité du service et des produits ainsi que son accessibilité.
Des repas chauds sont distribués au domicile des personnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis par des agents livreurs du CPAS. Des repas à réchauffer peuvent aussi être livrés aux personnes qui le souhaitent pour couvrir les mercredis et les week-ends. Ce sont donc bien **7 menus différents** qui sont proposés aux personnes pour couvrir les 7 jours de la semaine.
Chaque repas se compose d'un potage, d'un plat et d'un dessert. Ils sont fournis actuellement par la société TCO Service.
Du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022, **51 personnes** ont bénéficié du service.
5.981 repas ont été distribués pour une **moyenne de plus de 498 repas livrés par mois.**

Ces chiffres sont en légère diminution par rapport à ceux relevés dans le rapport communal de l'année passée.
Nous notons toutefois une nette progression dans le nombre de personnes faisant appel à ce service pour une période déterminée. Les services de coordination d'aide et soins à domicile font régulièrement appel à nous lors d'une sortie d'hôpital ou période de revalidation.
La réactivité du personnel du CPAS ainsi que celui de la cuisine « TCO » est très précieuse pour assurer une aide rapide et efficace.

La coordination du service (inscriptions et accompagnement social des bénéficiaires, organisation du portage des repas) est assurée par un assistant social. La distribution des repas à domicile a été confiée comme chaque année à deux agents engagés sous la mesure de la mise à l'emploi du C.P.A.S.

8. Les personnes en situation de handicap

Chaumont-Gistoux est connue pour être une commune ouverte à la différence et sensible à la situation des personnes handicapées. Non que nous n'ayons

encore du chemin à parcourir : il y a encore de nombreux chantiers en cours pour devenir « parfaitement inclusifs ».

La 'Handi contact' communale

Notre handi contact communale est un membre du personnel du C.P.A.S, psychologue de formation. **28 dossiers** ont été introduits avec son aide pendant la période visée, pour permettre aux personnes de bénéficier d'une aide en matière de **handicap**.
Les 28 dossiers couvrent des demandes d'allocations pour personnes handicapées (des personnes entre 21 et 65 ans) ou d'allocations d'aide aux personnes âgées (pour les + de 65 ans) ayant obtenu un complément financier, des demandes de reconnaissance d'un handicap et des demandes de cartes de stationnement.

Depuis le mois de mars 2017, un partenariat a permis la tenue de permanences mensuelles spécialisées à Chaumont-Gistoux, tenues par le Service Fédéral des Personnes Handicapées qui assure un service décentralisé à destination des citoyens de notre commune et des communes avoisinantes. Seulement 6 communes du BW accueillent ces permanences : 4 ont su se tenir cette année ici. De plus, la handicontact reçoit les personnes 2 fois par semaine pour répondre à leurs questions en matière de handicap.

Sour'Dimension, le service mobile pour les personnes sourdes et malentendantes

Créé en 2012 par le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux, le service *Sour'Dimension* dont les permanences ont débuté au départ dans 10 entités, compte aujourd'hui **27 partenaires,** donc **tout le Brabant wallon.**

Tous les C.P.A.S (ou communes) du Brabant wallon font désormais partie du partenariat créé.

L'objectif du service *Sour'Dimension* est de permettre à tous les citoyens sourds et malentendants l'accès à leurs administrations communales et C.P.A.S.

10 lieux de permanence physique en présentiel ont été choisis à travers la province.

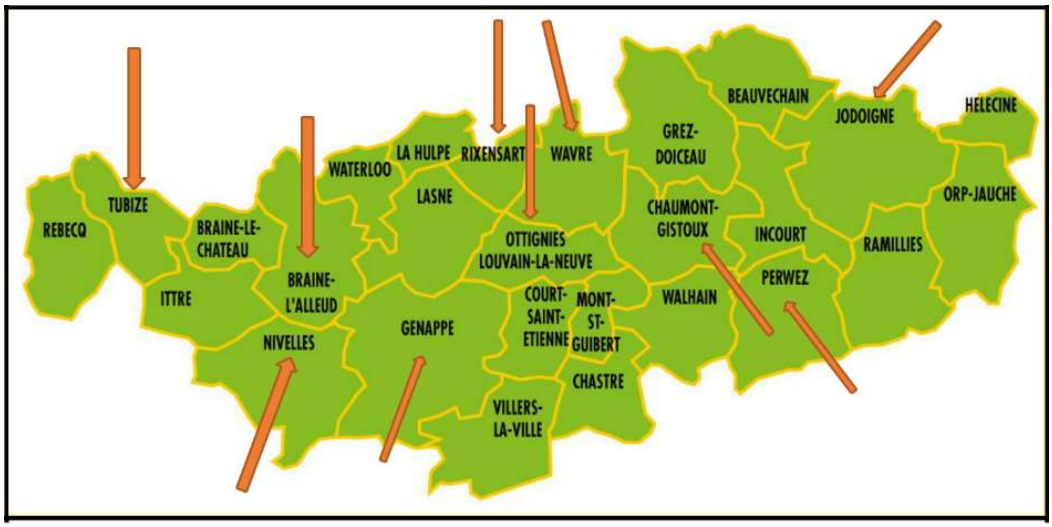

En tant qu'interlocuteur privilégié, *Sour'Dimension* joue un rôle d'interface, assurant le suivi de la demande sans se substituer au service compétent ni à la personne elle-même.
Grâce à ce service créé au départ de Chaumont-Gistoux, 2 assistantes sociales accueillent les personnes sourdes et malentendantes. Elles assurent ainsi un suivi régulier ou sporadique et chaque sollicitation reçoit une réponse appropriée.

<u>Quelques moments à souligner durant la période concernée</u> :

- La tenue biannuelle du comité de pilotage et du comité d'accompagnement
- La réunion annuelle des 27 + 1 partenaires accueillis à l'espace PEREZ
- La réalisation de la nouvelle affiche et autres petits matériels de communication, depuis octobre 2021 :

-Notre premier atelier accessible « tout public » le 05/10/2021 sur le thème des crédits à la consommation

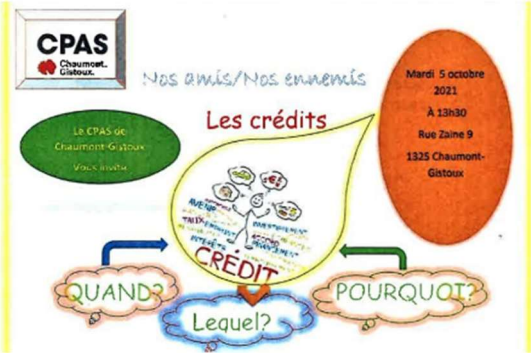

- La participation à une étude universitaire afin d'améliorer la communication du gouvernement envers la population en situation de crise

=> émergence de vidéos explicatives avec sous-titrages et traduction en langue des signes, sur le thème du COVID-19.

- Diffusion de la campagne de sensibilisation de l'APEDAF sur le décret permettant d'enlever le masque afin de faciliter la lecture labiale

- La diffusion de différentes informations en lien avec la crise du Covid-19 sur la page Facebook et toutes les informations en lien avec le service en général et le réseau.
- La diffusion de notre rapport d'activité annuel sur le site Internet de la commune de Chaumont-Gistoux : https://www.chaumont-gistoux.be/vivre-a-cg/social/cpas/services-du-cpas/sourdimension/sourdimension/ra-sourdimension-2020.pdf

Les logements inclusifs et supervisés pour **personnes en situation de handicap léger à modéré**

Le C.P.A.S a finalisé ce projet de logements situés dans le centre du village de Gistoux.
Tout est né du désir fort d'un jeune homme de rester vivre dans sa Commune à Chaumont-Gistoux, même lorsque ses parents n'y vivraient plus un jour …
De la volonté de ce jeune homme, accompagné par notre handicontact, sont nées la détermination et la créativité du C.P.A.S et de la Commune de créer un

projet de logements adaptés à un public aux besoins spécifiques. Des adultes extraordinaires qui ne trouveraient pas leur place en institution mais qui ne pourraient néanmoins pas vivre seuls, sans un accompagnement léger.

Un contrat de gestion d'une durée de 50 ans a été conclu avec la Fondation Portray qui a assuré la construction et assume la gestion locative et l'entretien des logements. Le C.P.A.S veille à l'attribution des studios et à l'éventuel suivi social des locataires. C'est une assistante sociale qui encadre ce projet au C.P.A.S pour ses aspects sociaux.

Depuis septembre 2021, 6 nouveaux logements inclusifs solidaires sont occupés.

« Un habitat ordinaire dans un quartier ordinaire pour des habitants extraordinaires »

Les habitants de Chaumont-Gistoux et leurs proches sont donc prioritaires dans l'accès à ces logements qui sont proposés à un loyer modéré. La Commune a apporté son aide et son expertise techniques.

Au quotidien, c'est le service « Coup de pouce à l'avenir » qui offre à ces 6 habitants l'accompagnement collectif dont ils ont besoin, en lien avec les acteurs locaux tels que *le Lions Club*, la maison de jour, …
Aujourd'hui, notre Commune est plus riche de 6 habitants qui nous feront grandir au contact de leur diversité.

<u>Le Conseil consultatif de la personne handicapée</u>

CCCPH
CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

Nous avons (re) mis en place en 2019 **un Conseil consultatif communal de la personne handicapée** qui respecte le cadre réglementaire fixé par la Région wallonne quant à sa composition et son fonctionnement.

Celui-ci entretient des collaborations avec le Conseil consultatif communal des Aînés quand les thématiques s'y prêtent (comme la lutte contre la fracture numérique et l'accessibilité pour tous en matière d'accès aux services bancaires).
Toutes les thématiques qui relèvent de compétences communales ont été traitées via des rencontres spécifiques avec le Bourgmestre et chacun des échevins accompagnés des chefs de service concernés.
Parmi les autres sujets abordés, le CCCPH a souhaité se centrer sur **la question des aidants proches**, très présente dans notre commune.
Tous les canaux utilisés par la Commune et le CPAS ont été utilisés pour faire connaître le CCCPH : Amalgame, site internet, page FB, accueil des nouveaux habitants, courrier aux médecins généralistes, lien direct via la handicontact, …

Actuellement, le CCCPH est composé surtout d'aidants proches (parents, époux/se, …) ou de personnes sensibilisées par leur vécu professionnel. La handicontact participe aux travaux et les organise aux côtés du président. Le 17 septembre 2021, **6 nouveaux logements inclusifs solidaires** ont été inaugurés (*cfr. supra*). L'éducatrice et certains habitants y ont fait part de leur intérêt à rejoindre le conseil consultatif.

C'est la voie numérique qui a été choisie pour maintenir des **actions de sensibilisation** envers l'ensemble de la population à l'occasion de **la Journée internationale de la Personne handicapée au mois de décembre 2021**. Durant une semaine, chaque jour, un nouveau message de sensibilisation a été publié via des supports médiatiques variés : photos, petits films, textes, message, … en lien avec le CAWAB pour certains sujets. Nous avons visé particulièrement le handicap invisible.

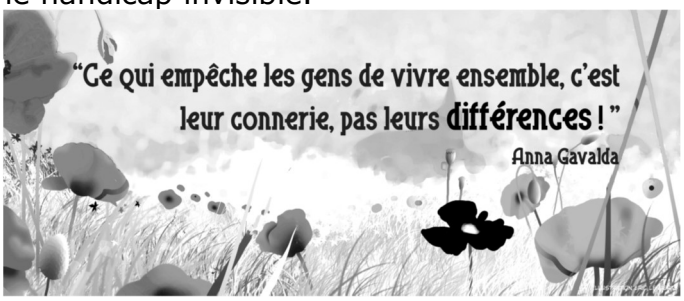

Et si c'était vous…? Un autre regard sur le handicap
www.chaumont-gistoux.be

9. *Les SERVICES pour créer du lien social et rompre la solitude*

A. La maison de jour communautaire pour personnes âgées ou isolées

Dans un cadre convivial et en présence d'une aide familiale, les participants partagent une journée de rencontre, la dégustation d'un repas chaud et différentes activités.
La maison de jour a ouvert ses portes en 2011 et a accueilli cette année les participants le mercredi. C'est ainsi que malgré la crise sanitaire, **16 journées ont été organisées accueillant en moyenne 6 à 8 personnes par semaine.** Avec les aides familiales, la handicontact organise les aspects pratiques de ces journées et veille à l'application du projet et au bien-être des participants.

B. Le groupe de loisirs accessibles

A 5 reprises durant la période visée, une activité accessible sur tous les plans (accessible en termes de mobilité, en terme financiers,…) est proposée à toute personne intéressée : **ces loisirs réunissent des publics variés dans un souci d'ouverture à la différence.**
Projection d'un film d'amour lors de la Saint-Valentin, visite du musée Hergé de LLN et promenade piétonne, visite de la Collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles et de l'Abbaye de Villers-la ville…

C. La gymnastique douce pour les personnes âgées ou fragilisées et les cours de sport pour diabétiques

25 cours par l'ASBL Gymsana, partenaire du C.P.A.S (13 séances en prévention des chutes et 12 cours pour les personnes diabétiques) ont été dispensés régulièrement et chaque fois que la situation sanitaire l'a permis en faveur de **10 bénéficiaires**, certains étant présents et actifs chaque semaine.

Les cours de gymnastique et de prévention des chutes ont lieu depuis octobre 2012 et les cours spécialisés pour personnes diabétiques ont commencé en février 2015. Ils sont confiés à la bonne coordination de la référente handicontact.

D. Les volontaires dont le taxi social

Cette année, environ **61 personnes ont bénéficié du travail des volontaires du C.P.A.S**, dans plusieurs domaines. C'est une assistante sociale qui les coordonne et leur apporte un cadre juridique valorisant, via une convention de partenariat conclue avec notre Centre.

Le transport social
Pour le taxi social destiné aux loisirs et aux rendez-vous –notamment médicaux- des personnes ne disposant pas de véhicule et ne sachant pas

prendre un transport en commun[1], **51 personnes** différentes ont bénéficié du service, plus de **10.124 km km ont été parcourus par nos volontaires** qui ont réalisé **au total 218 transports**. Pour véhiculer les citoyens, le volontaire utilise soit sa propre voiture, soit le taxi social du C.P.A.S, qui est un kangoo sponsorisé par les commerçants locaux.

Les volontaires de l'ILA Auton'home :

Comme décrit *infra*, notre Centre a ouvert une structure collective accueillant 8 mineurs arrivés en Belgique sans être accompagnés de leur famille. Outre une équipe d'éducateurs et assistants sociaux les encadrant et les accompagnant, quelques volontaires s'impliquent auprès des jeunes. Malgré la période COVID qui a fort impacté les relations avec l'extérieur, les jeunes ont pu bénéficier du soutien de certains d'entre eux notamment pour les aider dans leur apprentissage de notre langue.

Les Dons

De nombreux dons des citoyens ont pu être distribués tout au long de l'année par le C.P.A.S. **Meubles et objets à donner ?**

[1] Soit pour des raisons de mobilité réduite, soit car les horaires de transport en commun ne sont pas compatibles avec l'heure de leurs déplacements.

Quand une personne vide un grenier, une maison, change de décoration, doit se lancer dans un grand nettoyage ou souhaite se détacher de meubles, vaisselle, d'électroménagers, de matériaux auxquels offrir une seconde vie, il ne faut pas hésiter à contacter **le CPAS** (010/68.72.70) pour du **mobilier** ou des **électroménagers** en bon état. En fonction des besoins et des demandes auxquelles le CPAS doit faire face, les dons pourront servir à équiper des logements d'urgence, de transit et d'insertion ou seront donnés aux personnes en difficulté sociale pour meubler leur logement.

E. L'espace public numérique, l'E.P.N

L'Espace Public Numérique est un espace équipé d'ordinateurs et d'une connexion Internet accessible à tous, ouvert à des heures variées. 2 animateurs assurent une assistance pour les usagers dans les problèmes quotidiens liés à l'emploi des nouvelles technologies.

Cette année 2021-2022 marque un retour à la normale de l'espace numérique.

D'abord timide lors de la ré-ouverture, le public est maintenant revenu en nombre et les animateurs peuvent reprendre leurs missions qui s'articulent autour de 4 fonctions principales :

A) Proposer un accès libre et gratuit à du matériel informatique et Internet
B) Accompagner et orienter dans les démarches liées aux nouvelles technologies
C) Participer au tissage du lien social
D) Former aux nouvelles technologies.

A) Proposer un accès libre et gratuit à du matériel et Internet

Le matériel comprend des ordinateurs fixes et portables, des claviers, souris, un écran tactile, 2 tablettes (android + ipad), des webcams et des casques, 2 imprimantes, des mini-ordinateurs et microcontrôleurs et des tablettes graphiques et une connexion Internet.

Le public est libre d'utiliser le matériel de manière autonome pour effectuer des recherches sur Internet, réaliser leurs démarches administratives, imprimer, …

B) Accompagner et orienter dans les démarches liées aux nouvelles technologies

C'est une des premières fonctions de l'EPN et les besoins de notre public sont bien réels dans une société de plus en plus numérique. Aide aux démarches administratives sur Internet, conseils avant l'acquisition de matériel informatique, aide à la configuration, à la mise en route et à l'utilisation d'un nouvel ordinateur, tablette ou smartphone.

C) Participer au tissage du lien social

Fonction essentielle à l'EPN, nous avons à nouveau pu accueillir des citoyens en présentiel qui, outre l'accompagnement numérique, apprécient échanger avec les animateurs ainsi que les autres usagers. Un moment de détente et de convivialité pour des personnes qui souffrent parfois de solitude. Il arrive que certains de nos usagers, en attente d'un coup de main, aident d'autres usagers

quand ils en ont les moyens. Nous trouvons cela très chouette. Cela contribue à créer du lien social mais met aussi en valeur la personne qui aide, que se rend compte de capacités parfois insoupçonnées.

D) Former aux nouvelles technologies

Cette année, les animateurs ont de nouveau dispensé une série de formations pour tous :

1) Créer son site avec Wordpress (13/10, 23/02, 01/06)
Wordpress est un logiciel sur le web qui permet de créer un site web ou blog, facilement et gratuitement.
2) Découverte de Krita (27/10, 24/11, 08/12, 30/03)
Krita est un puissant logiciel d'édition d'images, gratuit et open-source. Cette formation en plusieurs dates propose une découverte du logiciel ainsi que de la tablette graphique et des exercices pratiques axés sur la retouche photo, les outils de dessin et d'illustration.
3) Découverte de l'Open Source et du logiciel libre (09/12)
Cette formation explicite ce qu'est un logiciel libre, son histoire, son intérêt.
4) Initiation à la modélisation 3D (09/03)
Atelier pratique partant à la découverte de l'impression 3D.
5) Découverte de Linux Ubuntu (27/04, 11/05)
Une introduction au fonctionnement de Linux Ubuntu, une version grand public de Linux suivie d'une séance pratique de l'installation de cette alternative à Windows.
6) Initiation ludique à la programmation (22/06)
Séance très ludique de découverte de la programmation pour adultes néophytes.
7) Découverte de Mint (28/09)
Mint est la version de Linux la plus adaptée aux personnes qui ont l'habitude de Windows. Cette formation consiste en une démonstration de cette alternative gratuite à Windows.

Pour les adolescents :

Nous avons continué tout au long de cette période nos animations du mercredi après-midi, pour deux groupes distincts, chacun un mercredi sur deux.

L'objectif de l'atelier est de démystifier l'informatique auprès des jeunes qui sont nés avec et qui est grande consommatrice de jeux vidéo notamment sur

leur smartphone.
L'idée est de leur montrer qu'il n'est pas très difficile de créer ses propres jeux, de les pousser à réfléchir aux mécanismes sous-tendant l'action des jeux auxquels ils jouent tout en suscitant leur créativité et en les initiant à la programmation. De nombreux liens sont faits avec les matières qu'ils voient à l'école, surtout en mathématique.

Avec le premier groupe nous avons abordé les bases de la programmation, principalement avec Scratch, logiciel du MIT, en créant des jeux vidéo. En moyenne nous créons un nouveau jeu par séance, explorant un répertoire de jeux classiques. Nous avons également organisé une initiation à la modélisation 3D, mais aussi une initiation aux microcontrôleurs, à l'« Internet des objets ».

Avec le groupe « avancés » nous avons poussé les choses plus loin. Ils ont appris à installer et configurer un serveur web (Apache + Php + mySQL). Nous avons vu les bases de l'html, du css et un peu de PHP. Ils ont appris à créer des sites web modernes et nous avons créé un premier jeu « de plateformes » en pur javascript… Nous revisitons Scratch régulièrement aussi pour faire des jeux plus poussés, avec des niveaux mais aussi des éditeurs de niveaux qui nous permettent de facilement ajouter des niveaux variés à ces jeux.

10. Les autres actions de « carrefour social » menées par notre C.P.A.S

Tout au long de l'année, le C.P.A.S et le pôle social ont poursuivi leur travail d'ouverture et de positionnement comme lieu de *carrefour social.*

C'est ainsi que le CPAS a été fréquemment occupé (en dehors du confinement):

- par des **réunions, conférences ou formations,** suivies par les équipes internes ou externes, notamment des médecins généralistes de l'entité
- par **les Rencontres de Gistoux**, ouvert aux aînés
- par **le 'Livre échange citoyen'** où les participants apportent un livre comme « droit d'entrée » et repartent avec un autre livre choisi
- par des **animations diverses** pour **les citoyens de Chaumont-Gistoux**
- par **le C.R.I.B.W, partenaire** se chargeant du parcours d'intégration des ressortissants étrangers
- par **le service de la Touline**, autre partenaire ayant accompagné cette année les victimes de violences intrafamiliales à côté de l'asbl Les Tamaris
- par **l'atelier « Tricot et crochet »**
- par **le 'groupe de la mémoire'** où chaque semaine, 8 participants se retrouvent pour travailler leur mémoire, avec en toile de fond, la question suivante : « je me souviens mais… je ne me rappelle plus »
- par **la donnerie scolaire** :

A l'initiative du C.P.A.S et du Service Enseignement de la Commune, avec le soutien des Lion's, les 19 et 20 août 2022, a eu lieu pour la 3e fois une donnerie scolaire à Chaumont-Gistoux.
Partant du constat que, pour de nombreuses familles, le mois de septembre rythme avec difficultés financières, le budget familial étant mis sous pression avec le matériel scolaire à réunir, les inscriptions et équipements pour les

activités extrascolaires, …, ce projet entend donner un coup de pouce aux parents, en leur permettant de venir choisir gratuitement le matériel scolaire nécessaire à leurs enfants.
Feutres, crayons, classeurs, cartables, sandales de gym, …, **en très bon état** y sont proposés. Pour donner une deuxième vie plus solidaire, ces objets pouvaient être apportés aux différents moments de collecte. Un reportage avait notamment été diffusé sur la RTBF, au J.T. l'an dernier.

<u>Le Plan de cohésion sociale (P.C.S)</u>

Le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux a déposé son **3e projet** et a obtenu un subside de la Région wallonne pour la période **2020-2025**.

La cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap.
Le plan développé répond cumulativement aux objectifs suivants :
- d'un point de vue individuel : réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux,

- d'un point de vue collectif : contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Objectif stratégique du plan 2020-2025
Permettre aux personnes de rompre l'isolement social et d'avoir accès à l'information grâce à leur participation active à des projets porteurs de sens, en toute convivialité.

Vision de la situation souhaitée en 2025
Nous souhaitons que les personnes vivant à Chaumont-Gistoux puissent :
- Avoir des moyens à disposition pour rompre l'isolement social, notamment chez le 25-54 ans et les parents
- Avoir une meilleure connaissance de leurs droits et des services existants pour leur permettre d'accéder à leurs droits
- Pouvoir participer, notamment le public précarisé, à des lieux de paroles, de solidarité et devenir acteur de ses projets.
- Trouver des solutions afin d'avoir un meilleur accès à la mobilité.

Valeur ajoutée par notre plan entre 2020-2025
-Davantage encore d'échanges entre professionnels, notamment grâce aux plateformes thématiques et une meilleure connaissance des différents rôles de chacun
-Plus de recueils des besoins de la population et une plus grande participation des publics précarisés dans les réunions et les projets de solidarité citoyenne (Repair café, espace parentalité,…)

Les actions retenues

N°	Action	Droit visé
1	**Atelier en estime de soi / confiance en soi**	L'insertion sociale
2	**Etude de projet sur les logements alternatifs**	Le droit au logement décent
3	**Guidance/suivi thérapeutique pour publics spécifiques**	La santé
4	**Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur**	L'épanouissement familial
5	**Activités de rencontres pour personnes isolées**	L'épanouissement social
6	**Espace-temps parentalité**	L'épanouissement familial
7	**Sensibilisation des personnes à risques de violences intrafamiliale**	L'épanouissement familial
8	**Echanges citoyens/recueil de paroles**	La participation citoyenne et démocratique
9	**Repair café**	La participation citoyenne et démocratique
10	**Sensibilisation à la mobilité**	La mobilité
11	**Cours théoriques de permis de conduire**	La mobilité

La chef de projet suit, coordonne et encadre l'ensemble des 11 actions sur lesquelles le C.P.A.S travaille.

En conclusion – Les coordonnées du C.P.A.S et pôle social

Toute écoute, demande d'aide, de revenu d'intégration, d'accompagnement ou de renseignements peut être introduite chaque jour au C.P.A.S, situé rue Zaine, 9.
La permanence du service social est accessible sans rendez-vous chaque matin jusque 11 h 30, du lundi au vendredi.

Des rendez-vous et des renseignements peuvent également être obtenus par téléphone au numéro suivant du service social : 010/68.72.50. *N'hésitez pas…*